

**Organisée par l'association des parents d'élèves
« Saint Paul Cap de Tout »**

Article 1 : Les inscriptions doivent être complètes : fiche de renseignements Remplie et Signée, photocopie de la pièce d'identité et paiement de l'emplacement pour être prise en considération.

Le bureau de l'association « Saint Paul Cap de Tout » se réserve le droit de ne pas donner suite à une inscription incomplète.

Article 2 : Les exposants seront accueillis à partir de 7H30, à la salle des fêtes de Saint Paul Cap de Joux, pour leur permettre de s'installer à leurs emplacements.

Article 3 : Pour des questions de sécurité, et pour la mise en place des stands en toute sérénité :

La vente ne sera ouverte au public que de 9h00 à 17h00

Veillez à ne pas obstruer le passage des visiteurs.

Article 4 : Les exposants sont seuls responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Article 5 : L'élaboration d'un plan de salle est assez complexe à définir, aussi les exposants devront s'installer à l'emplacement qui leur sera indiqué à leur arrivée. Si vous avez des souhaits particuliers dus à un handicap ou autre, veuillez l'indiquer lors de votre inscription.

Dans la mesure du possible, l'organisation essaiera de faciliter votre confort.

Article 6 : Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée.

Article 7 : Les exposants seront des particuliers ne vendant aucune denrée alimentaire.

Article 8 : Le bureau de l'association « Saint Paul Cap de Tout » se réserve le droit d'exclure tout exposant ou visiteur qui, à son avis, pourrait troubler le bon ordre et la moralité de la manifestation, ou qui ne respecterait pas les locaux et leurs abords mis à sa disposition.

Article 9 : Les objets exposés restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Article 10 : Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.

Article 11 : Il est interdit de coller ou punaiser sur l'ensemble de la salle, de plus il est interdit de suspendre des éléments de quelque nature que ce soit aux dispositifs électriques tout autour de la salle et sur les différents éléments d'affichage ou de chauffage. (Veillez à vous munir de portants pour vos cintres).

Article 12 : Suivant les décrets 881030 et 881040 concernant la vente au déballage en manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur (voir article 1), et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits au registre de la manifestation.

**Vente de boissons uniquement
réservée à l'organisateur**

Portant non fourni 1m20 → 5 euros

Table 1m20 fournie → 5 euros

BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS

Dimanche 15 NOVEMBRE 2026

DE 9H À 17H

SALLE DES FÊTES DE ST PAUL CAP DE JOUX

Association des parents d'élèves - ST PAUL CAP DE TOUT

Bulletin d'inscription

Inscription et paiement avant le 6 Novembre 2026

Pour tout renseignement contacter : 06.33.43.36.62

Pour que l'inscription soit complète et effective, merci de joindre à ce bulletin d'inscription :

- La **copie d'une pièce d'identité**
- Le **règlement par chèque** à l'ordre « Saint Paul Cap de Tout » et de retourner le tout à la Mairie de Saint Paul.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Objets proposés à la vente :

Nombre de tables (1,20m)
réservées:

Montant :x 5 € =€

Nombre de Portants
non fourni (1,20m)
réservées:

Montant :x 5 € =€

Total :€

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Vente au déballage organisée par l'Association Saint Paul Cap de Tout, à Saint Paul
Cap de Joux, le Dimanche 15 Novembre 2026.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom

Né(e) le

Département : Ville :

Adresse :
.....
.....

CP

Ville.....

Tél.

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°
.....

Délivrée le

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à

le

Signature



**BOURSE
AUX
JOUETS
ET VETEMENTS**

*Dimanche 15
Novembre 2026
de 9h à 17h*

**SALLE DES FETES DE SAINT
PAUL CAP DE JOUX**

**ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES**

"SAINT PAUL CAP DE TOUT"

**INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS
AVANT LE 6/11/26**

TEL : 06.3343.36.62

**6 EUROS L'EMPLACEMENT
TABLE DE IM20 FOURNIE**

**PORTANT NON FOURNI
IM20 MAX**

BUVETTE SUR PLACE

The poster features a light brown background with various toy and clothing items scattered around. At the top left are colorful alphabet blocks (A, B, C). To the right is a black Nintendo Switch. Below the blocks is a brown teddy bear. To the right of the bear is a black and white soccer ball. Further right is a pink skateboard. At the bottom left is a silhouette of a person with arms raised. To the right of the silhouette is a small illustration of a peacock with the text 'St Paul cap de tout' around it. At the bottom right is a blue Facebook 'f' logo and a stack of colorful books. The title 'Bourse aux Jouets et Vêtements' is written in large, bold, multi-colored letters (blue, yellow, green, red). The date and time are written on a green chalkboard in white cursive. The location and organizer information is in bold black text. The pricing and contact information is also in bold black text. The bottom banner is blue with white text.